

CONSEIL D'ORIENTATION DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2016

Etaient présents :

	NOM	PRÉNOM	INSTITUTION
1	KHAIAT	Béatrice	Campus France
2	VALENTIN	Thierry	Campus France
3	BOUARD	MANUEL	Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International
4	VIALLE	DAMIEN	Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International
5	OTT	MARIE-ODILE	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche
6	LABAT	BENOIT	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche
7	MAROT	CHRISTOPHE	Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration
8	RUIZ	GERARDO	Ministère de l'Agriculture
9	DUCLAUX	ANNE	Ministère de la Culture et de la Communication
10	PRUSSAK	FLORIAN	CNOUS
11	MEUNIER	JULES	CGE
12	LE FLOCH	SOLENN	FAGE
13	HER	ALEXIS	FAGE
14	GIRARDON	JEAN	Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité
15	LITVAN	DAVID	CBCM auprès du Ministère des affaires étrangères et du développement international
16	CHAZEAU-GUIBERT	CATHERINE	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche
17	AYACHE	Alain	CDEFI
18	ABANDA	Elisabeth	UNEF
19	MATHIEU	Antoine	IXESN
20	SAPEY-TRIOMPHE	Florian	IXESN
21	MOUCHELIN	Karine	Campus France
22	LADJILI RODRIGUEZ	Alia	Campus France
23	JADOT	Elise	Campus France
24	POUSSIELGUE	Nicolas	Campus France

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ORIENTATION
RELATIF AUX MODALITES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS ET CHERCHEURS ETRANGERS

CAMPUS FRANCE

13 décembre 2016

- La loi relative aux droits des étrangers en France.
- Bilan 2016 des actions Campus France en matière d'accueil.
- Le parrainage des étudiants étrangers.
- Préconisations du Forum Campus France sur l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers.
- Projets Campus France 2017 :
 - Les vidéos pour l'accueil des étudiants étrangers
 - Le Crowdfunding pour les étudiants réfugiés.
 - Le développement des actions en région.

RELEVÉ DES ÉCHANGES

Publications- réseaux d'alumni

- Présentation par Béatrice Khaiat du Baromètre de satisfaction des Etudiants Boursiers du Gouvernement Français gérés par Campus France et des différentes publications de Campus France (Focus pays, Notes, dossiers pays, études, ...)

<http://www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire>

- La CGE informe de l'existence d'une enquête insertion dont le but est d'analyser où vont les étudiants étrangers après leurs études.

Il est en effet difficile de mesurer l'influence de ces mobilités entrante et sortante.

Le British Council tient à jour une liste des Ministres et personnes d'influence dans le Monde ayant étudié en Angleterre .

Le réseau français France Alumni se développe aussi. Il y aura bientôt 100 plateformes France Alumni dans le Monde.

Loi relative aux droits des étrangers en France

M. Christophe Marot – Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, présente les grandes avancées de la Loi :

- Les refus de visa doivent être motivés par les autorités consulaires. En cas de refus, possibilité de faire un recours gracieux auprès du consulat ou en saisissant la CRV (Commission de recours contre les décisions de refus de visa).
- Les consulats ont eu l'instruction de traiter les demandes de visas dans les meilleurs délais.
- Généralisation de la carte de séjour pluriannuelle après un an de séjour régulier en France (et pour la durée du cycle d'étude pour les écoles avec prépa intégrée, possibilité de délivrer une carte de 4 ans).
- Conditions d'accès élargies pour l'autorisation provisoire de séjour (APS) afin de faciliter l'accès au marché du travail français.
 - L'APS n'est plus réservée aux seuls Bac+5 . Les diplômés de niveau 1 non encore reconnus comme Master ou les titulaires de licences professionnelles par exemple sont également concernés.
 - L'opposabilité de la situation de l'emploi ne s'applique plus si l'étudiant gagne 1fois1/2 le SMIC et a un emploi en lien avec ses études.

En 2015, environ 70000 premiers titres de séjour ont été délivrés à des étudiants étrangers hors UE (principalement VLS TS) et environ 15000 APS (1/4 des étudiants souhaitent rester en France après leurs études)

Les attentats n'ont pas eu d'impact puisque nous comptons environ 85000 délivrances de premier titre de séjour à la rentrée 2016. La baisse conjecturale observée immédiatement après les attentats a été suivie d'un rattrapage rapide.

Autre nouveauté : le transfert de la visite médicale vers les établissements d'enseignement supérieur qui assureront dorénavant le suivi sanitaire des étudiants.

Le Ministère souhaite développer les guichets uniques. 26 conventions ont déjà été signées avec des Etablissements, Crous, collectivités territoriales pour la mise à disposition de locaux ou de personnel. Il est également demandé aux Universités de mettre à disposition des vacataires pour vérifier la complétude des dossiers avant instruction par la Préfecture. Lorsque les effectifs de la Préfecture le permettent, la Préfecture est délocalisée. Quand cela n'est pas possible, la préfecture propose des rendez-vous dédiés aux étudiants.

Les actions de Campus France menées en 2016 en matière d'Accueil

1/ Accompagnement des EESR dans leur politique d'accueil et d'attractivité : mouvement de localisation des délégations régionales au sein des ESSR ou des sites d'accueil des étudiants :

- 2015 : COMUE Université Fédérale de Toulouse.
- Janvier 2016 : Création d'une représentation Campus France à l'Université Bordeaux Montaigne pour le compte de la COMUE Aquitaine.
- Avril 2016 : COMUE Université de Lyon.

Projets 2017 :

- Nice et Marseille à la Maison des étudiants .
- Lille au sein de la COMUE Lille Nord de France.
- COMUE Languedoc Roussillon Universités.

2/Accompagnement des projets ou des activités d'accueil des EESR

- Colloque annuel de l'accueil - 7 juin : 91 établissements réunis.
- Journée Campus France à l'Université de Montpellier, pour une meilleure connaissance et une meilleure synergie entre les deux institutions.
- Participation au groupe de travail pour la création du Guichet d'accueil de l'Université Paris Saclay à Palaiseau.
- Accueil des étudiants de Skema Business School et appui aux démarches d'obtention des titres de séjour.
- Projet d'accueil des étudiants de Kedge à Bordeaux et Marseille (préparation au départ, accueil et logement).
- Conseils auprès des établissements en matière d'accueil : Institut Catholique de Paris, Campus Parisien d'EM Lyon.
- Participation à la réflexion relative à la constitution du Guichet Unique d'Aix-Marseille Université.
- Accueil des étudiants de Lyon I dans le cadre de leur accord d'échanges avec l'Université de Wuhan.

3/ Enrichissement du site internet de CF :

- Mise à jour de la carte des guichets uniques et création des fiches Villes (en français, anglais et espagnol)

- Mise à jour de l'actualité étudiante en fonction des évolutions législatives : titres de séjour, protection sociale ...
- 2017 :
 - mise en ligne de vidéos d'information pour aider les étudiants lors de leur installation en France portant sur les titres de séjour, le logement, la santé, l'intégration dans le monde étudiant, le travail des étudiants.
 - Mise en ligne de tutoriels à l'attention des boursiers : la protection sociale, le logement ...
- Nouvelles fiches « logement » « banques » « apprendre le français » ...

4/ Actions en faveur des boursiers :

- Organisation de Campus Monde en Musique - 21 juin 2016
- Journée Portes ouvertes pour les boursiers – 15 septembre 2016
- Découverte et visite de Lyon, Toulouse, Montpellier avec possibilité pour les primo arrivants de rencontrer ceux déjà sur site.
- Débat Philo dans le cadre du mouvement « Fraternité Générale »
- Noël en famille

5/ Rapprochement avec les Associations

- Rencontre avec les Associations d'étudiants internationaux.
- Signature d'un partenariat ESN-Campus France visant à développer le parrainage des étudiants étrangers.

Le Buddy System.

La plateforme web développée par des bénévoles du réseau permet de mettre en relation des étudiants internationaux avec des étudiants Français. Le buddy system en chiffres :

Sur l'année universitaire 2015-2016 :

- Développé dans une vingtaine de villes:
- 6935 inscrits pour 3517 binômes formés
- 124 nationalités sur 359 universités et écoles

En 2016 sur la seule rentrée universitaire de septembre:

- Environ 8000 inscrits et près de 3500 binômes
- Campagne de communication touchant 1 500 000 étudiants
- Formation de plus de 200 bénévoles

Le buddy system a le soutien de Campus France, de la CPU, des Crous, du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports et du MENESR.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité se propose de se faire le relai du buddy system.

Préconisations du Forum Campus France sur l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers

La commission « Recherche et formation doctorale » du Forum Campus France a rédigé des préconisations, rassemblées dans une lettre adressée à Thierry Mandon en décembre 2016. Les principaux éléments concernent tout d'abord la difficulté concernant l'accueil des stagiaires étrangers en master dans les laboratoires de recherche publique. La gratification est plafonnée à 554€/mois et les laboratoires ne peuvent pas augmenter ce montant. Il leur est par ailleurs difficile de cumuler ce montant avec une bourse.

L'autre proposition concerne l'élaboration d'une « convention de séjour de recherche » qui doit permettre de sécuriser l'accueil des doctorants boursier (assurance santé, etc.). Enfin il s'agit de clarifier l'accueil des professeurs et chercheurs étrangers invités, afin de permettre le versement d'une indemnité lors du séjour en France d'un chercheur déjà recruté dans son pays d'origine.

Projet Campus France de crowdfunding

Il s'agirait de financer de manière collaborative des compléments de vie à l'attention des boursiers syriens déjà en France.

Le crowdfunding par le don est le forme 2.0 du mécénat ; c'est un mode de financement qui permet de réaliser son projet en mobilisant une communauté d'internautes.

L'agence est actuellement à la recherche d'une plateforme qui accompagnerait l'initiative. La campagne de crowdfunding est limitée dans le temps (2 mois maximum) et repose sur d'importants efforts en termes de communication à la fois avant, pendant et après la campagne. Son succès est garanti s'il y a avant tout une belle histoire à raconter.

Les points forts de Campus France pour se lancer dans ce projet sont les multiples canaux de communication (sites, réseaux sociaux) dont elle dispose et leurs très bonnes audiences. Les potentiels contributeurs à toucher seraient les entreprises, les établissements et les alumni. Un système dit de « contreparties » serait mis en place pour remercier les donateurs. S'il s'avérait que Campus France, en tant qu'EPIC, était éligible à la loi sur le mécénat, les donateurs pourraient bénéficier d'avantages fiscaux.